

PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME (I)

Fonds commun de placement de droit français

REPORTING • 30 novembre 2022

INFORMATION MMF

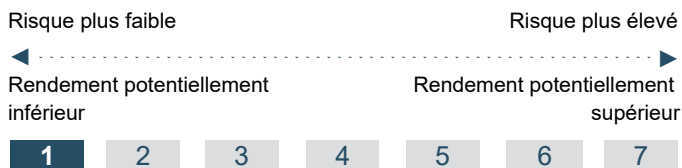
Par dérogation, le FCP envisage d'investir plus de 5 % et jusqu'à 100 % de ses actifs dans différents instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par l'Union (états français allemand, autrichien, belge, hollandais, finlandais, irlandais, italien, espagnol ou portugais), les administrations nationales, régionales ou locales des États membres (Länder allemands notamment) ou leurs banques centrales (telles BDF, Bundesbank, Banque d'Italie ou d'Espagne), la Banque centrale européenne, la Banque européenne d'investissement, le Fonds européen d'investissement, le mécanisme européen de stabilité, le Fonds européen de stabilité financière, une autorité centrale ou la banque centrale d'un pays tiers (USA et Japon), le Fonds monétaire international, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Banque de développement du Conseil de l'Europe, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque des règlements internationaux.

RÈGLEMENT MMF

Un fonds monétaire n'est pas un investissement garanti. Un fonds monétaire ne s'appuie sur aucun soutien extérieur pour garantir sa liquidité ou pour stabiliser sa valeur liquidative.

Un investissement dans un fonds monétaire diffère d'un investissement dans des dépôts (bancaires) : le capital investi peut en effet fluctuer (selon les fluctuations subies par l'actif du fonds) et il y a donc un risque de ne pas récupérer le montant de départ. Le risque de perte en capital est donc supporté par l'investisseur.

PROFIL DE RISQUE



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans. L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif en actions composant son univers d'investissement. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de la gestion est de délivrer une performance nette de frais de gestion supérieure à celle du taux moyen du marché monétaire (€STER capitalisé). Cependant, dans certaines circonstances exceptionnelles et conjoncturelles de marché telles que de très faibles (voire négatifs) niveaux de taux d'intérêt du marché monétaire, la valeur liquidative du FCP est susceptible de baisser ponctuellement et de remettre en cause le caractère positif de sa performance.

[Cliquez ici](#)



Thomas BASSIBE

Gérant



Rémi DURAN

Co-gérant

PROFIL

Forme Juridique	FCP de droit français
Société de gestion	Palatine Asset Management
Code ISIN	FR0010611335
Classification AMF	Fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) Court Terme
Classification SFDR	Article 8
Dépositaire	Caceis Bank
Commercialisation	Palatine Asset Management Banque Palatine
UCITS (OPCVM)	Oui
Indicateur de référence	€STER Capitalisé
Durée de placement recommandée	Inférieure à 3 mois
Devise de comptabilité	Euro
Valorisation	Quotidienne
Souscriptions / rachats	Centralisation chaque jour avant 12h30. Exécution sur la dernière VL connue.
Commission de souscription	Sous. <= 40 M€ : néant ; Sous. > 40 M€ : 0,40% max.
Commission de rachat	Aucune
Politique des revenus	Capitalisation
Clôture de l'exercice	Dernier jour de bourse de septembre
Frais courants	0,15% TTC
Commission de surperformance	20% max. de la performance excédant celle de l'€STR capitalisé

DONNÉES AU 30.11.2022

Valeur liquidative	32 039,688 €
Nombre de parts	34 396,175
Actif net global	1 207,84 M€

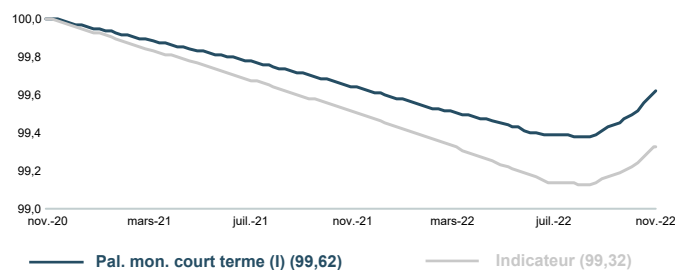
PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME (I)

Fonds commun de placement de droit français

REPORTING • 30 novembre 2022

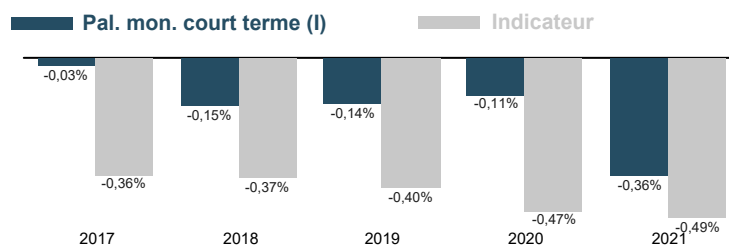
ÉVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

BASE 100 LE 30.11.2020



HISTORIQUE DES PERFORMANCES

ANNÉES CIVILES



PERFORMANCES NETTES (en euro)

PERFORMANCE CUMULÉE	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	12 mois	3 ans	5 ans
Pal. mon. court terme (I)	0,13%	0,24%	0,17%	0,01%	-0,03%	-0,48%	-0,76%
Indicateur	0,11%	0,20%	0,09%	-0,15%	-0,19%	-1,14%	-1,88%
Ecart de performance	0,02%	0,04%	0,08%	0,16%	0,16%	0,66%	1,12%
PERFORMANCE ANNUALISÉE	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	12 mois	3 ans	5 ans
Pal. mon. court terme (I)	1,58%	0,95%	0,34%	0,01%	-0,03%	-0,16%	-0,15%
Indicateur	1,36%	0,79%	0,19%	-0,16%	-0,19%	-0,38%	-0,38%
Ecart de performance	0,22%	0,16%	0,15%	0,17%	0,16%	0,22%	0,23%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

STATISTIQUES (calcul hebdomadaire)

ANNUALISÉE	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	12 mois	3 ans	5 ans
Volatilité de l'OPC	0,08%	0,08%	0,10%	0,09%	0,09%	0,06%	0,04%
Volatilité de l'indicateur	0,06%	0,07%	0,09%	0,09%	0,08%	0,05%	0,04%
Tracking error	0,02%	0,02%	0,03%	0,02%	0,02%	0,03%	0,02%

COMMENTAIRE DE GESTION

Les marchés anticipent désormais un ralentissement dans le rythme de hausses des taux aux US mais aussi en zone euro. Après avoir relevé comme prévu ses taux directeurs de 75 points de base lors de sa réunion du 27 octobre, le doute plane autour de la réunion de la BCE du 15 décembre après le large consensus d'octobre. Malgré des discours globalement toujours hawkish de la part des BCE speakers, la publication des minutes de la FED et de la BCE a eu pour conséquence de faire passer l'anticipation de hausse de taux pour la réunion de la BCE de décembre, de 75 points de base à 50 points de base.

En effet, quelques officiels auraient préféré une hausse de 50 points de base à une hausse de 75 points de base compte tenu de la modification simultanée des conditions du TLTRO ayant pour but de pousser les banques commerciales à rembourser par anticipation les 2 000 Mds€ consentis par la BCE. Cette modification a posteriori du contrat est un autre outil, utilisé à la surprise générale, de l'arsenal de resserrement monétaire dont dispose la BCE. Cependant, les remboursements réalisés ont été nettement moins élevés qu'attendus (300Mds€ vs 600Mds€ attendu, soit 15% des encours seulement), ce qui pourrait pousser la BCE à durcir le ton sur les modalités du TLTRO. Des membres tels que le Lituanien Simkus ou l'Autrichien Holzmann continuent d'affirmer leur préférence pour 75 points de base en décembre tandis que le marché de taux ne donne qu'une probabilité de 20% à cette hausse.

La FED quant à elle, à travers son président J. Powell, affirme désormais qu'il serait sensé de modérer le rythme des hausses de taux tandis qu'ils approchent du niveau qui devrait être suffisant pour faire refluer l'inflation. Des questions se posent donc quant à la stratégie de la BCE compte tenu du niveau faible de l'euro contre dollar américain, qui est surveillé de près par l'institution monétaire qui a affirmé à plusieurs reprises être inquiète des niveaux actuels et des éventuelles conséquences. C. Lagarde pourrait donc être poussée à profiter de ce début d'accalmie aux US pour reprendre la main et le retard accumulé par rapport aux US. La mission reste d'autant plus délicate que la publication des chiffres de l'inflation en novembre a surpris, affichant toujours de fortes disparités entre les pays. Elle est ressortie inférieure aux attentes en Allemagne et en Espagne mais très nettement supérieure en Italie et dans une moindre mesure en France.

Le marché des taux interbancaires et des taux souverains a continué d'être tendu et volatil. La courbe Euribor se déplace de nouveau vers le haut, exemple de l'euribor 3 mois qui se tend de 27 points de base (après 150 points de base déjà sur les 3 précédents mois !) à 1,97%, quand le swap Ester 1 an s'écarte lui de 14 points de base (après 70 points en octobre) à 2,59%. Les taux souverains se sont quant à eux détendus sur le mois, après des anticipations de hausses de taux moins élevées aux US et en zone euro. Le 10 ans allemand termine ainsi le mois de novembre à 1,93% soit une baisse de 21bps par rapport au mois d'octobre. Sur le mois, les spreads de crédit poursuivent leur importante détente débutée en octobre après un écartement quasi ininterrompu depuis janvier. En effet, grâce au retour des flux acheteurs, le Main et le Xover terminent ainsi à 90 et 460 points de base respectivement contre 115 et 555 Bps à fin octobre.

La performance du fonds s'établit à +0,13% sur le mois de novembre alors que l'indicateur de référence délivre +0,11%. Le fonds continue de bien résister aux tensions sur les taux interbancaires de la zone euro grâce à sa faible duration et au rendement embarqué des investissements au fil de l'eau depuis début juillet. La WAM et la WAL sont stables à 40 et 42 jours en fin de mois. Les perspectives de rendement s'améliorent nettement grâce aux importantes tombées qui ont été réinvesties sur des niveaux bien plus élevés, autour de 2-2,3% pour des durations courtes. La performance YTD est de +0,01% alors que l'Ester capitalisé offre -0,15% soit un différentiel de performance positif de 16 Bps.

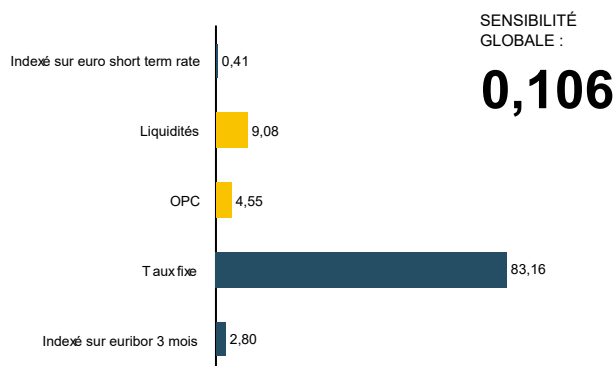
PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME (I)

Fonds commun de placement de droit français

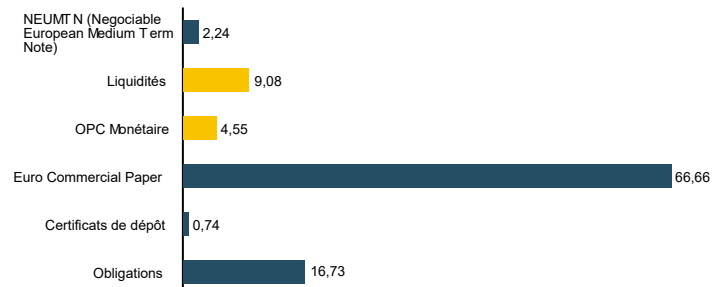
REPORTING • 30 novembre 2022

ALLOCATION (%)

RÉPARTITION PAR TYPE DE TAUX



RÉPARTITION PAR TYPE D'INSTRUMENTS



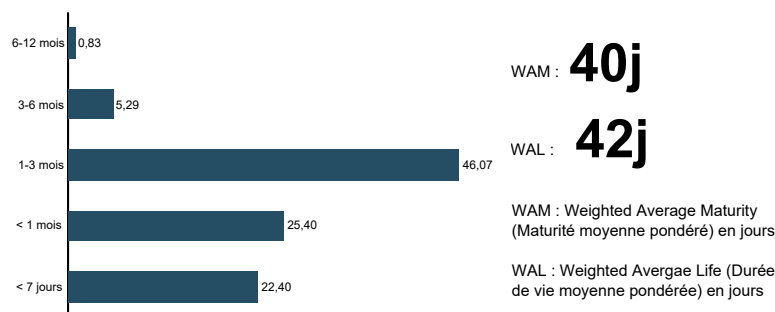
CATEGORIE DES EMETTEURS

CORPORATES	73,57%
FINANCIÈRES	11,56%
LIQUIDITÉS	9,08%
OPC	4,55%
SOUVERAINS OU ASSIMILÉS	1,24%

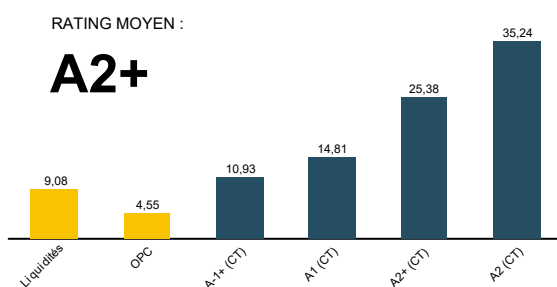
PRINCIPAUX EMETTEURS (sur un total de 55 émetteurs)

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL (AUTRE)	4,55%
UNIVERSAL MUSIC GP (CORPORATES)	3,39%
NEXANS SA (CORPORATES)	3,14%
EDF (CORPORATES)	2,98%
LIAD (CORPORATES)	2,93%

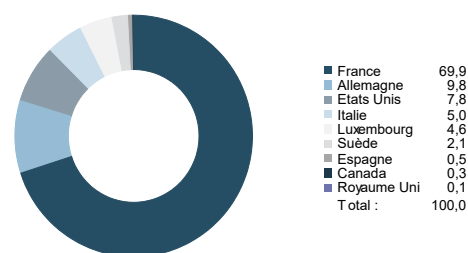
RÉPARTITION PAR MATURITÉ



RÉPARTITION PAR NOTATION INTERNE



RÉPARTITION GEOGRAPHIQUE



PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE (HORS OPC MONÉTAIRES) (sur un total de 96 lignes)

CODE ISIN ET INTITULÉ DU TITRE	% ACTIF	CATÉGORIE ET NOTATION	PAYS
FR0013065372: ILIAD 2.125% 05/12/22 *EUR	2,93%	Entreprises (A2 : noté par Palatine AM)	France
FR0126675356: NEU MTN EIFFAGE 20/01/2023 EURIB	2,24%	Entreprises (A2 : noté par Palatine AM)	France
FR0127534685: NEU CP PLASTIC OMNIUM 30/01/2023	2,23%	Entreprises (A2+ : noté par Palatine AM)	France
FR0127686014: NEU CP BONDUELLE 27/12/2022 PRECO	1,65%	Entreprises (A2 : noté par Palatine AM)	France
XS2556962541: NEU CP VOLKSWAG FIN SERVS 11/01/2	1,65%	Entreprises (A2+ : noté par Palatine AM)	Allemagne
FR0127103085: NEU CP EDF 17/01/2023 PRECOMPTE	1,65%	Entreprises (A2 : noté par Palatine AM)	France
FR0127737643: NEU CP SAVENCIA FROMAGE & DAIRY 3	1,65%	Entreprises (A1 : noté par Palatine AM)	France
XS2465636590: NEU CP VATTENFALL AB 01/02/2023 P	1,65%	Entreprises (A-1+ : noté par Palatine AM)	Suède

AVERTISSEMENT, INFORMATIONS IMPORTANTES

Le présent document est un document promotionnel (le « Document »). Le Document est édité par Palatine Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS (la « Société de Gestion »).

Le fonds est un Fonds Commun de Placements (« FCP »), agréé en France et supervisée par l'AMF. Le FCP est un instrument de placement collectif en valeurs mobilières qui est régi par la Directive 2009/65/CE.

Le Document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation de souscription. Les indications de performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures. Les fluctuations de taux de change peuvent influencer la valeur d'un placement, à la hausse ou à la baisse.

La liste des pays dans lesquels le Fonds est autorisé à la commercialisation est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>>. La Société de Gestion peut à tout moment décider de mettre fin à la commercialisation du Fonds dans une ou plusieurs juridictions.

Le prospectus du Fonds (le « Prospectus ») et le document d'information clé pour l'investisseur (le « DICI ») doivent être lus avant toute prise de décision d'investissement dans le Fonds. Ces documents, ainsi que les derniers rapports semestriel et annuel sont disponibles gratuitement sur simple demande à la Société de Gestion, sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>> ou au travers des facilités locales reprises ci-dessous.

Il est également vivement recommandé aux investisseurs de lire attentivement les avertissements concernant les risques ainsi que les réglementations figurant dans le prospectus; il est recommandé de requérir l'avis de conseillers financiers et fiscaux.

Conformément à l'article 93 bis de la Directive 2009/65/CE, la Société de Gestion a la possibilité de cesser la commercialisation de tout ou partie des parts du Fonds moyennant une communication ad-hoc telle que prévue par la loi.

Les informations reprises dans ce Document ont été obtenues auprès de sources jugées fiables ; la Société de Gestion ne peut toutefois pas garantir ni leur exactitude ni leur caractère exhaustif. Les informations reprises dans ce Document ont été calculées à la date du rapport indiquée en première page. Ce Document peut être modifié à tout moment sans avis préalable.

Toute réclamation peut être adressée gratuitement à la Société de Gestion, auprès du service Traitement des Réclamations, 68 rue du faubourg saint honorée 75008 PARIS, ou auprès de votre distributeur.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>> à l'adresse <<https://www.palatine-am.com/index.php?id=371&L=636>> ; ainsi que la procédure de plainte

Aucune partie du Document ne peut être ni reproduite, ni copiée, ni redistribuée sans l'accord écrit préalable de la Société de Gestion.

Facilités à l'attention des investisseurs résidant dans un Etat Membre de l'Union Européenne (UE) ou de l'Espace Économique Européen (EEE) dans lesquels LE FONDS est commercialisé

Les ordres de souscription, rachats et/ou switch peuvent être effectués auprès de (i) votre banque, intermédiaire financier ou distributeur, (ii) la banque dépositaire CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Peri 92120 Montrouge, France, ou (iii) de la Société de Gestion.

Toutes les informations relatives à la procédure de souscription, de rachat, de switch, ou la procédure relative au paiement des dividendes est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>>

A l'attention des investisseurs résidant en France :

Le correspondant centralisateur en France est CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, France